



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 4 avril 2019

Le Conseil Municipal, convoqué le 28 mars 2019, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (à partir de la question n° 4), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à partir de la question n° 4), M. Emile BRIOT (à partir de la question n° 4), M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUÏ, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET (à partir de la question n° 4), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER (à partir de la question n° 4), Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON (à partir de la question n° 4), M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Christine WERTHE.

Secrétaire : Mme Carine MICHEL.

Absents : Mme Claudine CAULET, M. Clément DELBENDE, Mme Myriam EL YASSA, Mme Rosa REBRAB, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY, M. Pascal BONNET, Mme Mina SEBBAH, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

Procurations de vote : Mme Claudine CAULET à Mme Françoise PRESSE, M. Clément DELBENDE à Mme Elsa MAILLOT, Mme Myriam EL-YASSA à Mme Marie ZEHAF, M. Yannick POUJET à Mme Sylvie WANLIN (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Rosa REBRAB à M. Nicolas BODIN, M. Rémi STHAL à Mme Catherine THIEBAUT, Mme Ilva SUGNY à Mme Carine MICHEL, M. Pascal BONNET à M. Jacques GROSPERRIN, Mme Mina SEBBAH à Mme Christine WERTHE.

OBJET : 45 - Espaces verts - Programme de travaux 2019 - Demande de subventions

Espaces Verts
Programme de travaux 2019
Demande de subventions

Rapporteur : Mme l'Adjointe VIGNOT

	Date	Avis
Commission n° 3	20/03/19	Favorable unanime (2 abstentions)

Le programme de travaux d'investissement pour l'année 2019 se traduit par :

- Des travaux de gros entretien (sécurité et maintenance du patrimoine) : soins aux grands arbres, améliorations d'usage, de maintenance et de sécurité dans les espaces verts, accessibilité PMR, équipement de production horticole, lutte contre les plantes exotiques envahissantes.
- Un ensemble de projets contribuant à l'amélioration du cadre de vie, au développement du tissu social dans l'espace public ou partagé.
- Des opérations de préservation de la biodiversité, de lutte contre les îlots de chaleur et de valorisation des paysages.

1 - Tranches annuelles

Au titre du chapitre 21.823.2128.00507 - 34000

▪ **Domaine de l'environnement et des espaces verts**

- **Tranche annuelle de travaux de gros entretien des espaces verts, de sécurité et de maintenance du patrimoine** **247 841 €**

Le programme prévisionnel s'établit comme suit :

- * **Soins aux grands arbres** (Chamars, Micaud, Granvelle, autres parcs...), **80 000 €**
- * **Améliorations d'usage, de maintenance et de sécurité, dans les espaces verts, parcs et jardins, tels :** **60 841 €**

- **Esplanade Sud de la gare Viotte** : aménagement d'un espace pour l'installation d'animations hebdomadaires de producteurs biologiques.
- **Parc des Frères de St-Claude** : aménagement de l'entrée du parc, d'une allée piétonne, installation de mobilier urbain et de clôtures.
- **Rond-point de Neuchâtel et rond-point de Huddersfield-Kirklees** : végétalisation de l'espace central.
- **Combe Ducat** : aménagement paysager et de parcours à vocation ludique et pédagogique, en complément du projet du CCH Rosemont - St-Ferjeux.
- **Rues de Champagne et de Reims** : amélioration d'usages aux abords du groupe scolaire.
- **Place Beauquier** : aménagement d'espaces verts en coordination avec le département Mobilités - direction Voirie, dans le cadre de l'optimisation du stationnement.

- Etude pour l'élaboration d'un schéma directeur de gestion et de préservation du patrimoine arboré de la Ville.	
- Mise en place de panneaux d'information et de réglementation dans les parcs et squares de la ville.	
* Ad'AP - Mise en conformité pour personnes à mobilité réduite (PMR) :	11 000 €
- Intégration de la chaîne de déplacement dans la Promenade Micaud en coordination avec le département Mobilités - direction Voirie, dans le cadre de l'aménagement de l'entrée côté pont de Bregille.	
- Amélioration de la chaîne de déplacement d'un trottoir de la rue Lafayette, avec reprise des entourages d'arbres, en coordination avec le département Mobilités - direction Voirie.	
* Programme d'installation de cuves de récupération d'eau de pluie sur bâtiment public :	40 000 €
- Installation d'une cuve de récupération d'eau de pluie, en vue d'améliorer l'autonomie en eau d'arrosage de la direction des Espaces Verts, Sportifs et Forestiers	
* Développement des jardins familiaux et des projets de jardins partagés pour les habitants des quartiers :	56 000 €
- Jardins familiaux de Rosemont CFA :	43 000 €
- Amélioration des conditions de jardinage avec l'installation de rangements pour les outils	
- Jardins familiaux de Trépillot :	3 000 €
- Aménagement de 5 parcelles supplémentaires	
- Jardins familiaux de la Gare d'Eau :	6 000 €
- Amélioration du grillage	
- Jardins partagés :	4 000 €
- Installation d'une bouche d'arrosage aux jardins partagés de la rue des Causses	
Au titre du chapitre 21.823.2128.00550 - 34000	
* Lutte contre l'érosion de la biodiversité	82 500 €
- Ceinture verte du Centre ancien de Besançon, refuge LPO	3 000 €
- Actions d'amélioration de la biodiversité	
- Labellisation «EcoJardin, la référence de gestion écologique» :	4 500 €
- Aménagements, panneaux, audits	
- Lutte contre les espèces exotiques envahissantes (Renouée du Japon,...)	7 500 €
- Programme pluriannuel de lutte non chimique	
- Programme annuel de valorisation des paysages et de la biodiversité :	60 000 €
- Vigne culturelle de Port Douvot : travaux de culture (sol, bandes enherbées...), certification Bio, accompagnement technique	7 500 €
Au titre du chapitre 21.823.2128.0096013 - 34000	
▪ Aires de jeux publiques de quartiers	107 257 €
* Réhabilitation d'aires de jeux pour enfants selon priorité, telles que celles rue du Vivarais et rue de Champagne, avec déploiement de jeux de type balançoires.	
* Travaux d'amélioration de jeux pour le maintien de la conformité des aires de jeux publiques concernées.	
2 - Cœur de ville	
Au titre du chapitre 21.823.2135.0019010 - 34000	
▪ Lutte contre les îlots de chaleur	350 000 €

Le programme prévisionnel s'établit comme suit :

* Promenade Granvelle : amélioration fonctionnelle et paysagère	170 000 €
* Square Saint-Amour : amélioration fonctionnelle et paysagère	120 000 €
* Harmonisation et restauration du mobilier de repos et de convivialité : (bancs, assis-debout, fauteuils, bancs pour les seniors)	40 000 €
* Place Pasteur : plantation d'un arbre	20 000 €

3 - PPI - Opérations individualisées

- **Jardin des Sciences**
 - * Mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation du jardin des sciences, en relation avec l'étude urbaine Bouloie, Temis, Montrapon
- **Conservation et mise en valeur du patrimoine Vauban** 30 000 €
 - * Interventions de suppression de la végétation ligneuse sur et aux abords du patrimoine fortifié (Enceinte urbaine de Battant, Boucle, Citadelle, divers sites de la zone tampon) pour la conservation des ouvrages, leur mise en vue, leur mise en valeur des ouvrages
- **Opérations d'abattages sécuritaires des frênes communs atteints de la chalarose** 20 000 €

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide :

- d'approuver le programme de travaux ci-avant proposé,
- d'autoriser M. le Maire à solliciter des aides financières de tout partenaire susceptible de soutenir ces opérations, la Ville de Besançon s'engageant à prendre à sa charge les financements non acquis.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Danièle DARD.



Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le 12 AVR. 2019



Contrôle de légalité